

► Informations générales

Cours	
Sigle et section	PSY 2055 LJ
Titre long	Psychologie de la perception
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2024
Horaire	Mercredi 8h30 à 11h30
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=262538
Description courte et préalables	https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/

Enseignant(e)	
Nom et titre	Dr. Marc Viaud, PhD
Coordonnées	marc.viaud@umontreal.ca
Disponibilités	Des périodes de question <i>live</i> auront lieu via une conférence zoom de temps à autre durant la session. Elles seront annoncées via les nouvelles dans Studium. Les questions individuelles devront passer par le forum du cours ou sur rendez-vous seulement, via conférence zoom.

Auxiliaire d'enseignement	
Nom	A déterminer
Coordonnées	A déterminer
Disponibilités	A déterminer

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Acquérir une compréhension des fondements neurophysiologiques et cognitifs sous-jacents aux sensations et à la perception chez l'humain.

Objectifs d'apprentissage

Apprendre le fonctionnement des différents systèmes sensoriels qui permettent la transduction de l'information vers le système nerveux central.

Connaître les mécanismes psychologiques, cognitifs et neurophysiologiques qui permettent l'intégration de l'information sensorielle en un percept complet.

Se familiariser avec les paradigmes et méthodes de recherche dans le domaine de la psychologie de la perception.

Compétences développées

Comprendre comment la perturbation de certains systèmes sensoriels et cognitifs peut induire un trouble perceptuel.

Méthodes pédagogiques utilisées

Cours magistral et discussions en classe.

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2024-01-10	Introduction	Cours magistral	Chapitre 1
Cours 2 2024-01-17	Principes de bases en perceptions	Cours magistral	Chapitre 2
Cours 3 2024-01-24	Bases physiques et biologiques de l'audition	Cours magistral	Chapitre 11
Cours 4 2024-01-31	Perception auditive	Cours magistral	Chapitre 12
Cours 5 2024-02-07	Perception du langage	Cours magistral	Chapitre 14
Cours 6 2024-02-14	Sens chimiques	Cours magistral	Chapitre 16
Cours 7 2024-02-21	Sens du toucher	Cours magistral	Chapitre 15
Cours 8 2024-02-28	1^{ère} évaluation	Examen intra 50%	
Cours 9 2024-03-06	Période d'activités libres		
Cours 10 2024-03-13	Bases biologiques de la vision	Cours magistral	Chapitres 3 et 4
Cours 11 2024-03-20	Attention visuelle	Cours magistral	Chapitre 6
Cours 12 2024-03-27	Perception de la couleur	Cours magistral	Chapitre 9
Cours 13 2024-04-03	Perception des objets et des scènes	Cours magistral	Chapitre 5
Cours 14 2024-04-10	Perception de la profondeur et de la taille	Cours magistral	Chapitre 10
Cours 15 2024-04-17	2^{ième} évaluation	Examen final 50%	

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen intra (choix multiples)	Semaines 1 à 7 inclusivement	28 février 2024	50%
Examen final (choix multiples)	Semaines 1, 2 et 10 à 14	17 avril 2024	50%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Aucun travail n'est prévu pour ce cours
Matériel autorisé aux examens	Dictionnaire de traduction (par exemple, Français-Anglais/Anglais-Français).

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents E. Bruce Goldstein & L. Cacciamani. *Sensation & Perception* 11th Edition). Cengage (2022). ISBN: 9780357446478 (aussi disponible en version E-book directement de l'éditeur ISBN: 9780357709948)

Ouvrages en réserve à la bibliothèque E. Bruce Goldstein & L. Cacciamani. *Sensation & Perception 11th Edition*). Cengage (2022).

Équipement (matériel) Pour toute question technologique, veuillez consulter les ressources mises à votre disposition par l'Université de Montréal et/ou rejoindre Les Technologies de l'Information <https://ti.umontreal.ca/pages/joinre.html>

Ressources complémentaires

Documents Des documents, incluant audio-visuels, pourront être indiqués lors des cours dans les PowerPoints.

Sites Internet <https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=262538>

Guides Aucun

Autres Aucun

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Mesures d'accommodement

- <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.
Tout retard entraînera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.**

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-01-23

Date limite d'abandon 2024-03-15

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.